



60 rue Vergniaud
75640 Paris Cedex 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

FO : vos revendications, notre combat !

Reports de congés

L'ENSEIGNE FAIT SA LOI !

Alors que bon nombre de Postières et de Postiers profitent des vacances pour oublier les soucis et les tracas quotidiens, La Poste cherche les moyens de diminuer sa dette sociale. L'un d'eux concerne la possibilité de report des congés d'une année sur l'autre. L'employeur va même jusqu'à parler de solidarité pour justifier les mesures de restrictions prévues. **La crise est prétexte à tout et partout !!!**

Quelques rappels salutaires :

- Tout agent qui n'a pas épuisé au 31 décembre la totalité de son droit à congé annuel peut en disposer du 1^{er} janvier au 30 avril inclus, dans la limite de deux fois ses obligations hebdomadaires de travail (Boni inclus, RE exclus).
- Les 3 Repos Exceptionnels doivent être pris du 1^{er} novembre au 30 avril.
- Un agent à temps plein et en activité sur l'ensemble de l'année bénéficie des droits à Boni calculés selon le nombre de congés annuels pris en dehors de la période du 1^{er} mai au 30 septembre :
 - ⇒ 0 à 4 jours de CA = 0 Boni
 - ⇒ de 5 à 7 jours = 1 Boni
 - ⇒ 8 jours et plus = 2 Boni

L'Enseigne « hors la loi »

Imposer aux DET, un Indice Global de Performance avec un indicateur sur un reliquat moyen de 8 jours en fin d'année, c'est s'affranchir des règles en cours, c'est inciter aux dérapages en termes de management local. Rappelons que l'IGP rentre dans le calcul de la part variable des cadres, **un système bien pernicieux !**

Sur les Boni, dès lors que l'on a abusé de votre bonne foi en arguant un changement de réglementation, et que cet abus vous fait perdre ces 1 ou 2 jours supplémentaires, Force Ouvrière vous invite à adresser une requête à votre DTELP (consulter les militants FO).

Force Ouvrière rappelle qu'il existe des instances de dialogue social, La Poste doit y avoir obligatoirement recours si elle souhaite modifier les règles.

Les décisions autoritaires et unilatérales sont inacceptables et n'inspirent que défiance.